

<p style="text-align: center;"><b>Saisines du CVAL présentées au Conseil d'arrondissement</b> <b>du 11 mai 2021</b></p>
---

### **Saisine n°1**

Madame Laure Le Bihan, membre de l'association Septimousses, a été désignée pour rapporter en séance la question suivante :

*Certaines associations du 7<sup>e</sup> arrondissement existent depuis plusieurs dizaines d'années mais restent encore méconnues des habitants. Par ailleurs, la communication numérique n'est pas adaptée à tous les publics. Comment la mairie peut-elle utiliser ses outils de communication et en créer de nouveaux pour mieux faire connaître l'offre associative du 7<sup>e</sup> arrondissement aux habitants de toutes générations ?*

### **Réponse**

Mme LA MAIRE : Merci beaucoup, Madame LE BIHAN, pour cette question. Je propose à Monsieur BOSETTI en tant que conseiller délégué à la démocratie locale de répondre à cette première question en tant que conseiller délégué à la démocratie locale, je vous en prie.

M. BOSETTI : Merci, Madame la Maire. Mesdames, messieurs les élus, chers collègues, et mesdames, messieurs les représentants du Conseil de la vie associative, Madame LE BIHAN, notre nouvelle majorité à l'échelle de la métropole, de la ville ou de l'arrondissement a fait de la démocratie locale un axe fort de notre plan de mandat. Aussi, la saisine du Conseil de la vie associative et locale ce soir fait très largement écho à nos préoccupations. Au titre de ma délégation à la démocratie locale, il m'appartient de préciser comment nous envisageons d'associer les habitants à nos projets d'aménagement sur ce mandat. Je serai peut-être un peu long, mais le défi est immense et la démocratie mérite sans doute ce petit détour.

Premier point sur lequel je voulais revenir, ce sont les conseils de quartier. Nous pensons tout d'abord qu'il faut redonner aux conseils de quartier la place qu'ils ont aujourd'hui perdue dans les processus de concertation. Dans l'esprit de la loi de 2002, sur la démocratie de proximité, c'est ici, au sein même des conseils de quartier que devait se jouer l'élaboration partagée des aménagements urbains à partir de l'expertise d'usage des riverains. Et malheureusement, à Lyon, comme ailleurs, les conseils de quartier ont eu du mal à s'ouvrir au plus grand nombre, si bien qu'aujourd'hui, le conseil de quartier n'est plus le lieu de la concertation, c'est-à-dire l'espace central qui agrégerait tout le monde, mais un acteur local comme un autre, un invité parmi d'autres, regroupant souvent une quinzaine, une vingtaine d'habitants courageux et

investis, mais pas nécessairement les 50, 100, 150 habitants qui légitimeraient sa prise de parole sur les aménagements locaux. Je commence par là mon intervention, car nous travaillons actuellement avec les bureaux des trois conseils de quartier du 7e arrondissement à une formule renouvelée qui devrait se traduire à l'été prochain par une nouvelle charte de fonctionnement des conseils de quartier. Nous ouvrirons ce chantier, cette charte, sans fanfare, avec modestie et beaucoup d'humilité, car aucune collectivité n'a trouvé de recette miracle en la matière. Mais cette nouvelle charte devrait permettre aux habitants de réinvestir ces instances et par là même de favoriser l'espace nécessaire aux concertations, aux diagnostics en marchant, aux marches exploratoires que vous appelez de vos vœux dans votre interpellation. Je précise aussi au passage dans notre optique, le conseil de quartier est un espace qui est ouvert à tous, c'est-à-dire aux habitants, mais aussi aux associations, aux collectifs, aux commerçants, aux institutions locales, tout le monde doit y trouver sa place. Pour nous, c'est un lieu carrefour.

J'en viens à mon second point qui est la cartographie des concertations. Car, insuffler une nouvelle dynamique à nos conseils de quartier ne suffira pas si la mairie du 7e, et plus généralement, la Ville de Lyon et la métropole ne partagent pas correctement avec les habitants l'élaboration des aménagements à venir sous le mandat. Il faut une volonté politique, et l'intention est bien là politiquement. Reste cependant à assoir une méthode, l'anticipation et la coordination de ces concertations. Pour pouvoir concerter, il faut planifier longtemps à l'avance les étapes de chaque projet. Du programme initial jusqu'à l'avant-projet. Du projet définitif jusqu'au chantier lui-même où à chaque étape le citoyen peut être informé, consulté, concerté, selon l'ambition politique voulue. Ce travail de fourmis, de planification pluriannuelle reste encore à faire avec l'administration et les élus concernés suite à l'adoption toute récente de notre plan de mandat il y a 2 mois en conseil municipal. Ce sera là notre second défi, aboutir prochainement cette cartographie des concertations. En somme : identifier chaque projet urbain à venir sur le 7e arrondissement, préciser son calendrier, ses étapes, avoir le niveau d'engagement attendu dans notre consultation des citoyens, et faire enfin atterrir les discussions au sein d'un conseil de quartier ouvert à toutes et tous. Si nous réussissons ce double objectif, d'une part de redynamiser les conseils de quartier, d'autre part d'obliger les collectivités, à planifier et structurer une cartographie des concertations, je pense que nous aurons fait un grand pas dans la réussite du processus participatif. Mais nous voulons aller encore un peu plus loin sous ce mandat en faisant en sorte que les projets urbains ne soient pas seulement soumis à l'avis des citoyens, mais qu'ils puissent aussi émaner d'eux. En somme, ne pas être uniquement dans une concertation qui serait descendante, mais être capable d'aller sur des propositions citoyennes ascendantes. Et c'est pour cela que nous allons expérimenter un budget participatif. Ce sera le dernier point de mon intervention.

À l'échelle des neuf arrondissements, notre exécutif s'engage sur un budget participatif ambitieux à la hauteur de 5 % des investissements du budget municipal, ce qui représente environ 50 millions d'euros à discrétion des Lyonnaises et des Lyonnais. Ces 50 millions d'euros seront répartis en deux enveloppes distinctes : 25 millions d'euros seront alloués à une page blanche. Ça sera aux habitants de dessiner leur quartier en termes d'aménagement, de nous faire part de leurs besoins, de leurs souhaits, avec bien sûr l'appui des directions techniques pour concrétiser leurs idées. Et d'autre part, 25 millions d'euros seront alloués à des lieux à réinventer à partir d'espaces ou de bâtiments qui doivent être à reconquérir, fléchés par la

mairie d'arrondissement, parce qu'en friches, vacants ou à requalifier. Une concertation poussée sera engagée auprès des citoyens pour leur donner une nouvelle vocation, une nouvelle vie. Ce budget participatif global de 50 millions d'euros à l'échelle des neuf arrondissements devrait prendre forme à compter de 2022 selon des modalités qu'il nous reste encore à préciser dans les prochains mois. Le processus bouleversera, en effet, les fonctionnements internes à la collectivité, et nous aurons sans doute à apprendre en marchant.

Voilà, en résumé, nos principales orientations stratégiques pour mieux associer les habitants aux aménagements urbains. Sachez par ailleurs qu'au-delà de ces grandes intentions de méthodes, des collègues élus comme Monsieur Boris MIACHON DEBARD sur l'urbanisme et l'habitat, Monsieur Vincent MONOT sur la voirie, Monsieur Luc VOITURIER sur la politique de la ville, pour ne citer qu'eux, se sont saisi dès leur prise de fonction de chantiers urbains d'actualité. De Gabriel Péri à Mazargan, de Duvivier aux Girondins, de la Place des Pavillons aux Cités Jardins pour faire vivre les débats avec nos concitoyens. Et nous aurons à cœur de poursuivre nos actions dans cet état d'esprit. Je vous remercie de votre attention.

## **Saisine n°2**

Madame Laure Le Bihan, membre de l'association Septimousses, a été désignée pour rapporter en séance la question suivante :

*Les habitants du 7<sup>e</sup> arrondissement connaissent bien leur quartier. En tant qu'utilisateurs quotidiens des espaces publics, ils ont une expertise d'usage qui est intéressante à prendre en compte dans l'élaboration d'aménagements urbains pour une ville apaisée. Comment la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement peut-elle faire pour associer les habitants et les acteurs associatifs et co-construire avec eux les projets d'aménagement de l'arrondissement ? Pourrait-elle par exemple mettre en place des diagnostics en marchant ou des marches exploratoires ?*

## **Réponse**

**Mme LA MAIRE** : Merci, Madame LE BIHAN. Pour vous répondre, je vais céder la parole à Maxence GALLICE qui est notamment adjointe à la communication. Vous avez la parole, Madame GALLICE.

**Mme GALLICE** : Merci beaucoup. Bonsoir à toutes et à tous, et merci pour cette question. En tant qu'élue en charge du numérique et de la communication, et dans un souci également d'accès à l'information, je souhaitais dire ce soir que je souhaite développer au cours de ce mandat avec l'ensemble de la majorité une communication plus large et plus importante auprès des habitants et des habitantes de l'arrondissement. Et l'on reconnaît, bien entendu, l'importance de l'accès à cette vie associative pour les citoyens et les citoyennes, d'autant plus dans ce contexte sanitaire très particulier.

Je vais rappeler le contexte dans lequel se place notre mairie d'arrondissement : nous n'accueillons pas de service de communication dans notre mairie et nous n'avons pas d'agent

ou d'agente dédiée à cette tâche. Le travail de communication est entièrement réalisé au sein du cabinet de la maire et il n'y a pas de poste, malheureusement, dédié à plein temps sur cette mission.

Au niveau de nos différents canaux, bien sûr à la fois numériques : un site internet, des réseaux sociaux, nous avons également une newsletter bimensuelle et une liste de diffusion aux adhérents et adhérentes de la carte senior. C'est des outils de communication que nous animons et tenons à jour régulièrement pour informer au sein de l'arrondissement, mais nous en avons également qui sont non numériques, comme la mise en place de panneaux d'information devant l'entrée de la mairie, des espaces d'affichage dans le hall d'accueil de la mairie et de tous nos équipements de proximité. Nous réalisons de nombreuses distributions en boîte aux lettres auprès des riverains et riveraines qui sont impactés par des projets très localisés. Et enfin, nous essayons d'être présents, les élus, sur les marchés, pour informer également des sujets d'actualité.

Je vais commencer par répondre sur un aspect un peu plus numérique, parce que nous souhaitons, sur le long terme, pouvoir réduire la fracture numérique sur notre arrondissement et le rendre surtout accessible matériellement et dans sa pratique. À propos de ces outils, nous souhaitons proposer aux membres du CVAL la mise en place d'un bulletin mensuel à partir de septembre 2021 qui va répertorier l'ensemble des événements associatifs du mois en cours. C'est un bulletin qui pourra être disponible chaque mois sur notre site internet et qui sera aussi valorisé à travers nos réseaux sociaux. Nous souhaitons coconstruire ce nouvel outil de communication avec les membres du CVAL lors de la séance plénière du 17 juin prochain. Dans la limite, bien sûr, de nos capacités de production. Ce bulletin de la vie associative nous permettra de recenser tous les événements du mois, de mettre en avant également une sélection de quelques événements que l'on pourra dédier plus spécifiquement à des publics ciblés. Concernant le public sénior, si les associations ont des informations à destination de ce public en particulier, il est possible de les transmettre au cabinet de la maire qui pourra relayer l'ensemble des informations puisque nous avons à ce jour 4 000 adhérents et adhérentes à la carte senior.

Les membres du CVAL nous ont fait remonter à plusieurs reprises la nécessité de réaliser un annuaire de la vie associative. Il est en cours et nous souhaitons le mettre en place également en septembre prochain. Il sera publié à la fois sur notre site internet et nous veillerons aussi à ce qu'il y ait des versions papier à la mairie, disponible en fonction des besoins.

Nous souhaitons également proposer un accompagnement pour les associations membres du CVAL qui sera proposé lors des journées de séminaires pour former sur la communication numérique.

Et enfin, nous souhaitons mettre en place un fichier d'inscription papier ou numérique au sein de la mairie, pour toutes les personnes qui n'auraient pas d'accès à internet ou qui rencontreraient des difficultés d'usage, pour travailler sur un projet de permanence numérique qui aurait lieu dans la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Et tout ce qui concerne le non numérique, sachez qu'il existe à la fois des panneaux d'affichage présents dans les équipements transférés donc qui concernent les salles associatives et sportives. Ces panneaux sont à disposition des associations, bien entendu, nous allons travailler un meilleur recensement pour donner une meilleure visibilité et facilité d'accès à ces panneaux d'affichage. Nous rappelons aussi qu'il existe des panneaux d'affichage libres

présents dans l'espace public et à disposition des acteurs locaux. Il y en a 21 qui sont disposés sur douze adresses différentes et qui sont de 3 m<sup>2</sup> chacun. Et il est prévu aujourd'hui que ce nombre de panneaux soit doublé. C'est pour veiller à ce qu'il y ait plus de place à la communication des associations et limiter la concurrence au vu de la visibilité par rapport au quartier.

Et enfin, nous souhaitons investir dans des événements présentiels pour la promotion de la vie associative. Vous connaissez certainement le forum des associations, nous souhaitons le rendre plus visible. De ce fait, nous travaillons à des projets d'animation en lien étroit avec des membres du CVAL et nous avons pour ambition de développer également des événements ponctuels de la vie associative. Comme ce que nous proposons actuellement aux membres du CVAL pour les soirées d'animation dans le quartier de la ZAC des Girondins par exemple.

Et enfin, nous souhaitons associer les associations, le plus possible, lors de nos collaborations, lors de nos événements, toutes les associations locales sur l'ensemble de l'année.

J'en aurais fini et merci pour votre écoute, et à très vite pour collaborer sur ces questions-là.